

COMPTE RENDU

1^{ère} RÉUNION DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018
TENUE LE MARDI 12 SEPTEMBRE 2017 À 13 h 30, AU LOCAL F-240

Présences :	Michel Boulet, Athéna Cyr, Gunnar Didié, Hélène Dupont, Julie Gagné, Martine Lavallée, Simon-Philippe Lebel, Monique Messier, Mylène Morin, Denis Patterson, Frédéric Pellerin, France Perreault, Julie-Hélène Roy, Caroline Salvail, Juley Vézina
Invitées :	Valérie Thomas et Virginie Gagnon-Carignan
Président d'assemblée :	Alain Lamarre
Secrétaire :	Annabel Coutu

1.1 Identification des présences et constatation du quorum

Le quorum est constaté et la réunion commence à 13 h 34.

1.2 Mot de bienvenue et présentation des nouveaux membres

Monsieur Alain Lamarre souhaite la bienvenue aux membres. Il mentionne qu'une rencontre préparatoire a eu lieu à 13 h avec les nouveaux membres afin de les sensibiliser sur les fonctions et les procédures de la Commission des études.

1.3 Adoption du projet d'ordre du jour

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour au même moment que la convocation.

CDEL170912-01

Sur une proposition de France Perreault, dûment appuyée par Juley Vézina, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant tel que modifié :

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1.1 Identification des présences et constatation du quorum**
- 1.2 Mot de bienvenue et présentation des nouveaux membres**
- 1.3 Adoption du projet d'ordre du jour**
- 1.4 Présentation des rapports de libération de tâche**
Présenté par Mme Valérie Thomas et Mme Virginie Gagnon-Carignan
 - 1.4.1 *Formation additionnelle aux tuteurs du Café pour l'accompagnement d'étudiants ayant échoué à l'Épreuve uniforme de français. (document déposé)*
- 1.5 Composition et fonctionnement de la Commission des études**
- 1.6 Adoption du compte rendu de la réunion du 16 mai 2016 (document joint)**
- 1.7 Suivi du compte rendu de la réunion du 16 mai 2016**
- 1.7 Adoption du plan de travail de la Commission des études 2017-2018 (document joint)**
- 1.8 Conseil de la réussite**
 - 1.8.1 Présentation du bilan du plan de travail 2016-2017 (document déposé)
 - 1.8.2 Adoption du plan de travail 2017-2018 (document déposé)
- 1.9 Nominations des membres de la Commission des études aux comités**
 - 1.9.1 Conseil de la réussite (2 enseignants et 1 employé de soutien)
 - 1.9.2 Comité de réflexion pour la Semaine de lecture (au moins 3 membres de la COMÉ)
 - 1.9.3 Comité d'évaluation de la PIEA, participation aux travaux de l'équipe d'évaluation (1 enseignant)
 - 1.9.4 Comité de la PIEA (2 enseignants et 1 employé de soutien)
 - 1.9.5 Comité de révision de la PIGEP (1 issu d'un programme technique, 1 de la formation générale et 1 du préuniversitaire)
- 1.10 Présentation du plan de développement des programmes d'études (document déposé)**
- 1.11 Autres points**
 - 1.11.1 Heures d'ouverture de la bibliothèque
- 1.12 Information**
 - 1.12.1 Suivi de la journée pédagogique du 15 août 2017
 - 1.12.2 Visite de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC)

1.13 Dépôt de document

1.14 Prochaine rencontre : le mardi 10 octobre 2017

1.15 Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

1.4 Présentation des rapports de libération de tâche

Présenté par : Mme Valérie Thomas et Mme Virginie Gagnon-Carignan

1.4.1 *Formation additionnelle aux tuteurs du Café pour l'accompagnement d'étudiants ayant échoué à l'Épreuve uniforme de français. (document déposé)*

Les membres ont reçu le résumé ainsi que la version complète du rapport de libération de tâche. Mesdames Valérie Thomas et Virginie Gagnon-Carignan nous présentent leur travail.

L'objectif principal est de venir en aide aux étudiants ayant échoué l'Épreuve uniforme de français à une ou plusieurs reprises. En effet, la libération de tâche visait à mettre sur pied une structure d'aide flexible et efficace en misant sur le tutorat individuel ou en petits groupes.

L'idée est, entre autres, d'améliorer le taux de réussite à l'Épreuve uniforme de français ce qui augmenterait, par le fait même, le taux de diplomation. Pour ce faire, un nouveau guide a été créé afin que les tuteurs puissent bien encadrer les étudiants en échec.

Madame Virginie Gagnon-Carignan nous mentionne que le projet est concluant. En effet, les étudiants sont mieux outillés donc ils se sentent plus confiants face à la reprise de l'épreuve. Par ailleurs, les tuteurs ont apprécié l'expérience et ceux-ci considèrent que ce sera bénéfique pour leur carrière.

Monsieur Gunnar Didié se questionne à savoir pour quelles raisons certains des étudiants ayant échoué ne se sont pas inscrits aux tutorats. Madame Thomas nous mentionne que certains élèves refusent l'offre puisque la plupart du temps ce sont des étudiants en fin de parcours qui participent à l'ÉUF. Par conséquent, c'est souvent leur horaire qui pose problème : stages, travail, etc.

Monsieur Boulet adresse ses félicitations à Mesdames Virginie et Valérie pour leur travail. Il mentionne que cette libération de tâche a été bien travaillée par les deux enseignantes. Selon monsieur Boulet, le rapport de libération comporte beaucoup de recommandations. En ce sens, il se demande s'il y aura suite à celles-ci. En réponse à ce questionnement, monsieur Lamarre mentionne qu'elles seront prises en considération et remercie les enseignantes pour leur présentation.

1.5 Composition et fonctionnement de la Commission des études

Madame Martine Lavallée avait demandé à ce que ce point soit ajouté à l'ordre du jour. En effet, elle s'interrogeait concernant l'envoi de la convocation à la Commission des études, envoi qui s'est effectué par la direction adjointe, le Service des programmes techniques et du développement pédagogique. Madame Lavallée souligne que dans le règlement de la Commission des études numéro 3, il est inscrit que la convocation doit être envoyée par la direction du collège constituant. En ce sens, elle se questionnait à savoir pour quelle raison ce changement n'a pas passé au conseil d'administration. Monsieur Lamarre répond que le Service des programmes techniques et du développement pédagogique faisant partie de la direction a pris en charge la logistique de la Commission des études à sa demande. Néanmoins, celle-ci sera présidée par monsieur Lamarre qui en assume l'entière responsabilité dans son rôle de directeur de collège constituant et de directeur des études. Un suivi sera fait lors de la prochaine Commission des études à ce sujet.

Madame Lavallée constate qu'aucun conseiller pédagogique ne siège à la Commission des études. Selon elle, la participation d'un conseiller pédagogique serait nécessaire. Monsieur Lamarre est en accord avec ses propos, cependant, la nomination ne relève pas de la direction. En effet, madame Julie-Hélène Roy nous mentionne qu'il n'y a pas de conseiller pédagogique qui s'est proposé lors de l'assemblée syndicale des professionnels.

Selon Madame Roy, une demande a été effectuée auprès du conseil d'administration concernant l'ajout d'un professionnel à chacune des trois Commissions des études des collèges constituants. Ce sujet devra être discuté lors des prochaines réunions du conseil d'administration.

1.6 Adoption du compte rendu de la réunion du 16 mai 2017 (*document joint*)

Les membres ont reçu le compte rendu de la réunion du 16 mai 2017 avec la convocation.

Les corrections suivantes sont demandées :

1. Dans la liste des invités, nous devrions lire *Dominic Leblanc* et non *Dominique Leblanc* ;
2. Dans les invités du point 7.10, le nom de *Joselle Baril* ne devrait pas y figurer ;
3. À la première phrase de la page 7, nous devrions lire *Dominique Trudel* et non *Dominic Trudel* ;
4. Au point 7.17.1 de la page 9, nous devrions lire « *Le comité ne s'étant pas encore réuni, les détails relatifs à la journée pédagogique seront transmis à la communauté ultérieurement.* »

Sur une proposition de Monique Messier, dûment appuyée par Simon-Philippe Lebel, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 16 mai 2017, tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité.

1.7 Suivi du compte rendu de la réunion du 16 mai 2017

Monsieur Gunnar Didié et monsieur Jean-Luc Trussart effectuent le suivi relatif au bilan du Défi Cardio. Tous deux souhaitent planifier une rencontre avec monsieur Rémi Brazeau, toutefois, ils n'ont obtenu aucune réponse de sa part. Le texte de réponse doit nécessairement être rédigé sur mesure avec l'aide de monsieur Brazeau afin de répondre le plus précisément possible aux préoccupations de l'Association étudiante.

Monsieur Brazeau n'est plus étudiant au Cégep de L'Assomption, par conséquent, le suivi s'effectuera à la demande des nouveaux représentants de l'Association, si une demande est présentée.

En ce qui a trait aux étudiants en situation de handicap et à besoins particuliers :
Monsieur Lamarre explique que le Cégep envisage le dépôt d'un tableau synthèse des projets de libérations de tâches pour les EESH et EBP dans une des prochaines Commissions des études. Il réfléchira également sur une forme de présentation de résultats de ces libérations pour que la communauté puisse en prendre connaissance et profiter de l'expertise développée par les professeurs libérés dans le cadre de leurs projets.

Denis Patterson rappelle la nomination de Sébastien Piché comme coordonnateur de cheminement Tremplin DEC. Il y aura l'élaboration d'un cours dédié dont le plan-cadre sera présenté ultérieurement à la Commission des études.

En ce qui a trait au conseil de la réussite, Simon-Philippe Lebel souligne qu'il ne souhaite pas s'opposer aux travaux ni au mandat du comité. Au contraire, il souhaite suivre l'évolution des travaux et il fait remarquer que ce comité suscite un grand intérêt dans la communauté. Par ailleurs, il invite la direction à réfléchir sur la possibilité de permettre la participation aux enseignants intéressés même si le nombre d'enseignants pourrait dépasser celui prévu.

1.8 Adoption du plan de travail de la Commission des études 2017-2018 (document joint)

Monsieur Lamarre présente le plan de travail de la Commission des études pour la période 2017-2018. Celui-ci expose brièvement les dossiers marquants qui seront traités au cours de l'année comme la visite de la *Commission d'évaluation de l'enseignement au collégial*, la révision de la *Politique institutionnelle de gestion des programmes (PIGEP)*, le bilan d'implantation pour les programmes de *Techniques d'orthèses visuelles* et de *Sciences humaines, profil innovation sociale*, les échéanciers et les moyens de mise en œuvre des actions du Plan stratégique et la présentation du bilan 2016-2017 des activités du CERESO ainsi que le dépôt du plan de travail.

Selon Simon-Philippe Lebel, l'avis à formuler au conseil d'établissement le 15 mai 2018 relatif à la grille du nouveau programme, *Techniques d'intégration multimédia*, serait trop tôt. En effet, celui-ci affirme que c'est un travail colossal de mettre sur pied une nouvelle grille et qu'il faudrait donc amorcer le travail le plus tôt possible. Monsieur Lamarre mentionne que la réflexion sur la création de la grille est déjà entamée, puisque nous avons actuellement des discussions pour un partenariat avec le Cégep de Matane, Cégep offrant déjà le programme. La collaboration a aussi pour but de s'arrimer avec le CFP des Riverains (passerelle potentielle de DEP-DEC).

Alain Lamarre soulève le fait qu'un concept DEP-DEC-BAC serait une formule à mettre de l'avant. Il ajoute qu'il faudra être prêt rapidement puisque l'impression des catalogues et la publication des programmes se feront en juin 2018. Pour la passerelle DEC-BAC, l'UQTR a signalé son intérêt de collaborer avec le CRLA.

Martine Lavallée mentionne que nous devons prévoir l'équipement nécessaire afin d'accueillir ce nouveau programme. Monsieur Alain Lamarre mentionne qu'il y aura une enveloppe budgétaire dédiée afin de permettre les achats du matériel spécialisé requis. Le point sur les locaux du nouveau programme soulève des interrogations. Madame Julie Gagné ajoute qu'elle aimerait utiliser un laboratoire informatique depuis quelques années et elle nous informe qu'il est difficile pour elle d'y avoir accès. Alain Lamarre répond que c'est le Cégep qui est responsable de la gestion de son parc informatique et c'est donc sa responsabilité de voir à ce qu'il évolue en fonction des besoins.

Madame Gagné ajoute qu'un seul local d'apprentissage actif est très peu pour un collège de 2000 étudiants. Monsieur Lamarre précise que le Ministère ne finance pas pour ce type de classe, mais bien pour des classes ordinaires. Si un cégep désire avoir des locaux d'apprentissage actif, c'est à lui de le prévoir à partir de son budget MAOB.

Finalement, au sujet des dossiers des cours complémentaires, madame Perreault mentionne que le 7 novembre serait trop tôt pour déposer l'offre de cours complémentaires pour 2018-2019. En effet, les enseignants doivent transmettre les offres au plus tard le 27 octobre, ce qui laisserait peu de temps selon elle.

CDELI70912-03

Sur une proposition de Julie Gagné, dûment appuyée par Hélène Dupont, il est résolu d'adopter le plan de travail de la Commission des études pour la période 2017-2018.

Adoptée à l'unanimité.

1.9 Conseil de la réussite

1.9.1 Présentation du bilan du plan de travail 2016-2017 (document déposé)

Présenté par : Denis Patterson

Monsieur Denis Patterson présente le bilan du plan de travail 2016-2017 du Conseil de la réussite. Il précise qu'un seul des points au tableau a été réalisé, les autres ont été reportés.

Monsieur Michel Boulet aimerait savoir s'il est possible d'inviter des gens au Conseil de la réussite. Denis Patterson confirme que c'est possible, mais de façon ponctuelle.

1.9.2 Adoption du plan de travail 2017-2018 (document déposé)

Présenté par : Denis Patterson

Monsieur Patterson présente aux membres le plan de travail pour l'année 2017-2018 du Conseil de la réussite.

CDELI70912-04

Sur une proposition de Julie Gagné, dûment appuyée par Mylène Morin, il est résolu d'adopter le plan de travail 2017-2018 du conseil de la réussite.

Adoptée à l'unanimité.

1.10 Nominations des membres de la Commission des études aux comités

1.10.1 Conseil de la réussite (2 enseignants et 1 employé de soutien)

Ce comité institutionnel agit à titre de comité-conseil de la Commission des études en matière de réussite scolaire. Il a, entre autres, comme mandat d'orienter les actions du Plan institutionnel d'aide à la réussite, d'assurer le suivi et de réaliser son évaluation.

Le conseil est composé de 13 membres provenant de la Commission des études et du milieu, nommés pour un mandat de deux ans, soit :

- (1) Direction adjointe du Service de l'organisation, du cheminement et de la réussite scolaires
- (1) Aide pédagogique individuelle
- (1) Conseillère en services adaptés
- (1) Conseillère pédagogique aux centres d'aide à l'apprentissage et au SAIDE
- (1) Conseiller pédagogique aux programmes
- (1) Conseiller à la vie étudiante
- (2) Enseignants de la Commission des études
- (2) Enseignants nommés par l'assemblée générale des enseignantes et des enseignants
- (1) Employé de soutien de la Commission des études
- (2) Étudiants nommés par l'Association des étudiantes et des étudiants du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Mesdames Brigitte Aubin et Christiane Généreux, enseignantes, nommées par l'assemblée générale des enseignants. Madame France Perreault est nommée en tant qu'employée de soutien à la Commission des études.

Madame Julie Gagné souhaite inclure des enseignants qui ne sont pas membres de la Commission des études. En effet, monsieur Stéphane Chouinard ainsi que madame Élane-Marie Rouleau avaient démontré leur intérêt. Monsieur Lamarre s'informe auprès des membres s'ils sont à l'aise avec l'idée, tous sont en accord.

CDEL170912-05

Sur une proposition de Julie Gagné, dûment appuyée par Hélène Dupont, il est résolu d'adopter les nominations de Stéphane Chouinard et d'Élane-Marie Rouleau aux titres de représentants de la Commission des études au Conseil de la réussite.

Adoptée à l'unanimité.

1.10.2 Comité de réflexion pour la Semaine de lecture (au moins 3 membres de la COMÉ)

Monsieur Lamarre débute en précisant que le Comité de réflexion pour la Semaine de lecture existe depuis 2011. Il a pour but d'agir comme groupe-conseil pour élaborer le calendrier scolaire. Par contre, un guide existe afin d'aider le comité à bien répondre aux questionnements qui peuvent survenir ; le Cadre général de l'élaboration du calendrier scolaire. Le comité peut se pencher sur le besoin d'actualisation du cadre en effectuant une collecte de données auprès de différents intervenants et présenter les recommandations à la Commission des études.

CDEL170912-06

Selon la volonté de tous, il est résolu d'adopter les nominations de Michel Boulet, Caroline Salvail et Simon-Philippe Lebel aux titres de représentants de la Commission des études au Comité de réflexion pour la Semaine de lecture.

Adoptée à l'unanimité.

1.10.3 Comité d'évaluation de la PIEA, participation aux travaux de l'équipe d'évaluation (1 enseignant)

Monsieur Gunnar Didié mentionne que le collège s'est engagé à effectuer l'évaluation de la PIEA. Il ajoute qu'avant de réviser la politique, une vérification doit être faite pour savoir comment a été sa mise en œuvre, ses succès, ses lacunes et les aspects à améliorer. Pour ce faire, un comité d'évaluation de la PIEA a été créé et il est constitué, pour le moment, d'Émilie Brouillard, conseillère pédagogique et de Gunnar Didié. La mission de ce comité est de rédiger le devis, recueillir des données et de s'assurer de la conception des outils, le tout en portant un regard critique sur la PIEA. Ce sous-comité présentera par la suite leur travail au comité élargi (Comité de la PIEA).

Les membres du comité d'évaluation participeront de façon active aux réflexions et aux orientations de la révision de la PIEA.

Afin que l'équipe soit complète, les membres de la Commission des études doivent élire un enseignant. Cependant, madame Perreault mentionne qu'il serait une bonne idée d'inclure un employé de soutien qui pourrait récolter les recommandations.

CDEL170912-07

Sur une proposition de Frédéric Pellerin, dûment appuyée par Julie-Hélène Roy, il est résolu de nommer Simon-Philippe Lebel et France Perreault aux titres de représentants de la Commission des études au Comité d'évaluation de la PIEA afin de participer aux travaux de l'équipe d'évaluation.

Adoptée à l'unanimité.

1.10.4 Comité de la PIEA (2 enseignants et 1 employé de soutien)

CDEL170912-08

Sur une proposition de Martine Lavallée, dûment appuyée par Monique Messier, il est résolu d'adopter les nominations de France Perreault, Julie Gagné, Mylène Morin, Julie-Hélène Roy et Hélène Dupont aux titres de représentants de la Commission des études au Comité de la PIEA. Une demande sera effectuée auprès de l'Association étudiante afin que ceux-ci nomme un étudiant ou une étudiante qui siégera au Comité de la PIEA.

Adoptée à l'unanimité.

1.10.5 Comité de révision de la PIGEP (1 issu d'un programme technique, 1 de la formation générale et 1 du préuniversitaire)

Monsieur Gunnar Didié mentionne que ce comité est constitué de Jean-Luc Trussart, de France Perreault et de lui-même. Par conséquent, il resterait un enseignant issu d'un programme technique, un de la formation générale ainsi qu'un du programme préuniversitaire à nommer. L'objectif est de réfléchir sur une nouvelle politique d'évaluation continue des programmes et de réviser la PIGEP existante.

Après discussion, il est convenu de demander à l'Association étudiante de nommer un représentant afin de siéger sur le comité. Par ailleurs, la présence d'un professionnel est également souhaitée.

CDEL170912-09

Sur une proposition de Caroline Salvail, dûment appuyée par Simon-Philippe Lebel, il est résolu d'adopter les nominations d'Hélène Dupont, de Monique Messier, de Mylène Morin et de Caroline Doré aux titres de représentants de la Commission des études au Comité de révision de la PIGEP. Les représentants des étudiants restent à nommer.

Adoptée à l'unanimité.

**1.11 Présentation du plan de développement des programmes d'études
(document déposé)**

Présenté par : Gunnar Didié et Denis Patterson

Monsieur Gunnar Didié présente les tâches de ses programmes dans le tableau pour la période 2017-2018.

Denis Patterson présente à son tour les grandes lignes concernant les programmes dont il est responsable.

Gunnar Didié termine en ajoutant qu'une rencontre d'équipe des conseillers pédagogiques a lieu tous les 15 jours afin de coordonner l'équipe pédagogique et voir si l'échéancier du plan de travail du Service des programmes préuniversitaires, de l'organisation et du cheminement scolaires et du Services des programmes techniques et du développement pédagogique est bien respecté. Ce plan de travail est arrimé avec celui de la Commission des études.

1.12 Autres points

1.12.1 Heures d'ouverture de la bibliothèque

Madame Perreault souhaite discuter des heures d'ouverture de la bibliothèque. En effet, les portes ouvrant à 8 h, plusieurs étudiants qui désirent imprimer des travaux de dernière minute constatent que c'est fermé. France Perreault croit qu'il serait bien de modifier les heures de la bibliothèque pour que celle-ci ouvre 30 minutes avant le début des cours. Michel Boulet ajoute qu'après discussion avec des étudiants, ceux-ci lui ont mentionné que c'était trop tard pour ouvrir. À ce sujet, monsieur Lamarre termine en affirmant que les préoccupations seront transmises aux gestionnaires et aux professionnels concernés et un suivi sera fait lors de la prochaine Commission des études.

1.13 Information

1.13.1 Suivi de la journée pédagogique du 15 août 2017

Présenté par : Denis Patterson

Denis Patterson fait le bilan de la journée pédagogique du 15 août dernier dont le thème était « *50 ans après la fondation des Cégeps, comment contribuons-nous aux idéaux du rapport Parent ?* ». Des activités de co-construction se sont déroulées lors de cette journée. La trentaine de participants devaient rédiger des phrases sous les thèmes suivants : *les cours et les enseignants* et *la charge de travail*. Parmi toutes ces phrases, dix-sept se sont démarquées du lot. Un sous-comité de rédaction du plan de réussite institutionnel sera responsable d'analyser celles qui ont le plus attiré l'attention lors du sondage. Les phrases retenues seront utilisées lors de la rédaction du plan de réussite institutionnel.

1.13.2 Visite de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC)

Présenté par : Alain Lamarre

Monsieur Lamarre mentionne que le Cégep a reçu les dates auxquelles la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial viendra faire la visite d'audit. Les visites seront le jeudi 9 novembre ainsi que le vendredi 10 novembre 2017. Ils rencontreront, entre autres, le Comité de direction, la Commission des études et le Conseil d'établissement. Un comité de travail sera créé afin de bien se préparer à la venue du comité de visite. Les membres de la Commission des études recevront sous peu la version finale des dates de visite.

1.14 Dépôt de document

1.15 Prochaine rencontre : le mardi 10 octobre 2017

1.16 Levée de l'assemblée

CDEL170912-10

Il est proposé par Hélène Dupont de lever la séance à 16 h 28.

Adoptée à l'unanimité.

Alain Lamarre
Directeur du collège constituant de L'Assomption
et président d'assemblée